

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 17h30, et à laquelle étaient présents les conseillers, messieurs Mario St-Charles, Gilles St-Marseille, Denis Joannette et Sylvain Sauvageau formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

---

**Séance extraordinaire**

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 17h36.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST

Proposé par monsieur Denis Joannette  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2009-09-01.264

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**2. Avis de motion – projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1121.02.02**

---

Monsieur Sylvain Sauvageau donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1121.02.02 afin de d'agrandir la zone P1-50 à même une partie de la zone R4-54 en y incluant le lot 1 606 510 et afin de modifier la grille des usages de la zone P1-50 en y permettant spécifiquement l'usage « Services funéraires ».

**3. Période de question (30 minutes au maximum)**

Aucune question n'est posée au conseil.

**4. Levée de la séance**

IL EST

Proposé par monsieur Gilles St-Marseille  
Appuyé par monsieur Sylvain Sauvageau  
et unanimement résolu

2009-09-01.265

DE LEVER la présente séance à 17 h 46.

**ADOPTÉE**

Signé Marc Lauzon  
Marc Lauzon, maire

Signé Alexandre Verdy  
Alexandre Verdy, greffier